



SE-Unsa 43

Maison des Syndicats
4 rue de la Passerelle
43000 Le Puy en Velay
04.71.09.28.43
43@se-unsa.org

A Mme l'Inspectrice de l'Education nationale
de la Circonscription Le Puy Sud

Le Puy en Velay, le 27 janvier 2023

Madame l'Inspectrice de l'Education nationale,

Vous avez invité cette semaine les directeurs et directrices de votre circonscription à une réunion en présentiel ou en visioconférence pour échanger sur l'actualité. Vous avez bien précisé dans votre invitation que ces réunions ne revêtaient aucun caractère obligatoire, demandant toutefois aux personnels d'indiquer les raisons de leur absence le cas échéant.

Si vos intentions sont respectables, car il me paraît en effet essentiel que directeurs et inspecteurs travaillent de concert dans l'intérêt du bon fonctionnement des écoles, permettez-moi toutefois de remettre en cause la façon dont vous procédez pour ce faire.

Vous n'êtes pas sans savoir que les tâches des directrices et des directeurs n'ont de cesse de s'alourdir, et que pour mener à bien leurs missions, ces personnels consacrent beaucoup plus de temps que celui qui leur est réservé pour la décharge de direction. Ainsi, je vous demande de convoquer les directrices et directeurs sur un temps officiel, en animation pédagogique directeurs par exemple, afin de déduire ces heures de réunion des heures de service, de défrayer les personnels pour leurs déplacements, et de les couvrir en cas d'accident de trajet.

Par ailleurs, vous indiquez dans votre courrier aux directeurs vouloir venir rencontrer les équipes des écoles sur un temps informel, à midi ou à la fin de la journée. Les emplois du temps des personnels des écoles n'étant pas extensibles, et leurs obligations de service étant définies réglementairement, je vous demande de programmer ces visites lors des conseils des maîtres.

Le SE-UNSA 43 informera les collègues directeurs et adjoints des écoles de votre circonscription de notre courrier et de leur droit à refuser toute invitation à une réunion hors temps réglementaire de service.

Je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice de l'Education nationale, en mon attachement au service public d'éducation.

Magali LAURENT
Secrétaire départementale
SE-UNSA 43